

ABDERRAHMANE ABEDOU^[1] ET AMINA KADRI MESSAID^[2]

Pratiques institutionnelles et développement social : le jeu des acteurs

INTRODUCTION

Dès la Seconde Guerre mondiale, la question du développement social a été une question qui a mobilisé plusieurs écoles de pensée. Afin d'assurer la reconstruction d'après guerre, les Etats se sont positionnés comme étant de véritables entrepreneurs de la reconstruction de leurs pays. Des principes ont émergé, fondés sur la solidarité nationale, sur l'accès au bien être de la population et l'égalité des chances d'accès au service public, à l'éducation et à la protection sociale, etc. Cependant, durant ces trois dernières décennies, les principes de l'Etat providence sont remis en cause. La crise économique, l'augmentation et la diversification des besoins de la population, les problèmes de pauvreté, de chômage, d'exclusion ont accéléré la remise en cause du rôle de l'Etat. Il lui est reproché d'être un obstacle au développement économique, en maintenant la population dans l'assistanat. En somme, il est exigé de l'Etat de se retirer des affaires économiques et de laisser le marché jouer le rôle de régulateur.

Dans cet article, qui traite de la question du développement social, on tentera de relater l'expérience de deux types d'institutions ayant des intérêts relativement opposés. Il s'agit d'un côté, de l'Etat, et de l'autre, des entreprises algériennes leaders dans le pays, en l'occurrence Sonelgaz et Sonatrach, qui ont investi dans le développement social et dans le développement durable^[3]. Les chantiers initiés par ces acteurs peuvent être dans leur globalité inscrits sous le registre de l'action sociale visant la réduction de la pauvreté à travers la création d'activités économiques à petite échelle et la création d'emplois dans des régions défavorisées. Il est bien entendu que, si jusqu'à une date récente, l'action publique et la création d'activités économiques ont été le fait de l'Etat, nous observons aujourd'hui que les grandes entreprises économiques, sous couvert du développement durable, s'intéressent de plus en plus aux questions de pauvreté et d'exclusion sociale. De ce fait, il y a lieu de s'interroger sur les facteurs à l'origine de cet engouement pour le social, notamment lorsqu'il s'agit des entreprises qui ont pour finalité la rentabilité.

Plusieurs questions se trouvent posées lorsque l'on aborde la question de l'économie sociale ou de l'économie solidaire en Algérie, du fait de la spécificité de son histoire : société colonisée, puis société édifiée sur les bases des principes du socialisme et enfin société qui tend vers l'économie de marché. Des travaux sur la question, il est possible de

prendre comme base de départ la définition suivante pour clarifier le problème: «l'économie solidaire s'inscrit dans un espace public ayant pour objectif une production économique efficace et qui aboutit au renforcement du lien social» (E. Fontaine, CRIISEA, 2004). D'un côté, un type déterminé de société qui a son histoire propre, et de l'autre une définition élaborée en référence aux sociétés occidentales, d'où l'importance de clarifier ce que l'on entend par économie solidaire lorsque l'on traite du cas algérien comparativement aux sociétés occidentales.

Pour être plus précis dans l'approche du sujet, nous nous préoccupons de savoir si le rapport de l'Etat à la société et à la société civile d'une manière particulière, revêt de nouvelles dimensions et intervient de ce fait différemment en matière de régulation. De même, nous nous interrogeons sur le rapport qu'entretiennent les entreprises leaders avec la société d'une manière générale, et avec leur territoire d'une manière particulière. Quels sont les champs d'action de ces acteurs dans la solidarité et quels sont leurs espaces d'intervention ? Comment peut-on considérer l'action des entreprises leaders (Sonelgaz et Sonatrach) dans le domaine du développement durable avec des actions à long terme du fait de la disponibilité des moyens qui peuvent être mobilisés, comparativement à l'ADS et au Ministère dont les moyens sont limités et qui s'identifient par leur aspect institutionnel et temporel ?

Ces actions sociales constituent une réponse anticipée au reproche fait déjà à l'Etat et aux entreprises leaders dans le pays. Au premier, pour avoir réduit son intervention en matière de services publics, aux secondes, pour être coupées de leur territoire et ne développant que très peu de liens de solidarité avec leur espace d'implantation. Conséquence logique de cette situation, la contestation sociale qui a éclaté dans toutes les régions du pays durant les années 2003, 2004 et 2005 et au cours desquelles il a été reproché à l'Etat une faible prise en charge des besoins des populations et aux entreprises de ne pas encourager les recrutements au sein de la population locale.

Si les entreprises «leaders», telles que Sonelgaz et Sonatrach, semblent se présenter comme le modèle de l'économie intermédiaire, le problème qui se pose est qu'il s'agit d'entreprises gérées selon les principes du libéralisme. De ce fait, les actions ne peuvent pas être considérées comme s'inscrivant dans le cadre d'une alternative à l'économie concurrentielle telle que définie par les spécialistes de la question (Méda 1999), ou alors leurs actions s'inscrivent-elles comme le cite H. Rispal (2002), en référence à Habermas, dans «des espaces autonomes du domaine public» puisque leur but n'est pas lucratif ?

Malgré toutes ces interrogations, l'aspect sur lequel nous devons insister est celui du «lien social» réhabilité à travers l'intervention officielle du Ministère et de son agence l'ADS, et les actions bénévoles des entreprises leaders, Sonelgaz et Sonatrach, qui pourraient être considérées comme des initiatives locales, puisque ces entreprises se présentent comme faisant partie de la société civile. Par ailleurs, la réflexion de E. Fontaine (à la suite d'autres chercheurs) a l'intérêt

d'établir un lien entre les pratiques d'économie solidaire et le territoire: «...les proximités géographique et organisationnelle génèrent des pratiques d'économie solidaire (Fontaine, 2004) et la confiance réciprocaire, mise en place à l'aide de dons et contre-dons répétés, se construit sur des temps longs». C'est ainsi que, c'est sur la base du territoire, que l'on pourrait expliquer aussi la nature de l'intervention des entreprises leaders dont les activités sont surtout localisées dans le sud du pays.

1 - L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE DANS LE CONTEXTE THÉORIQUE

Les sources de l'économie solidaire se situent à la fin des années 60 où une tendance méthodologique a fait son apparition en France, qui avait pour objectif d'analyser l'exercice du pouvoir, non pas dans ses aspects structurels apparents mais dans les pratiques qui se développent au sein des différentes institutions de la société.

«L'analyse institutionnelle est une méthode qui vise à élucider les rapports réels et non juridiques ou purement subjectifs que nous entretenons avec les institutions» (R. Lourau, 1970).

L'analyse institutionnelle (la socioanalyse) est donc une approche sociologique de la réalité dont l'intérêt tourne autour du rapport des individus au pouvoir. Il s'agit de voir comment, sous les aspects évidents dictés par l'organisation structurelle, se développent d'autres pratiques faisant intervenir des acteurs qui s'impliquent dans l'exercice du pouvoir. Dans ce cadre, les règles de l'organisation ne limitent pas l'action; c'est par rapport à elles que les individus adoptent des comportements différents de ceux qui sont déterminés par l'organisation. Ils se basent ou ils ont comme point de départ les règles de fonctionnement en vigueur contre lesquelles ils vont opposer d'autres règles qui sont plus adaptées à leurs attentes.

Leur «implication» va donc être différente de celle qui avait été déterminée, puisqu'ils ne vont pas s'impliquer pour mieux s'intégrer au sein de l'institution mais ils vont s'impliquer pour s'y opposer, autrement dit, ils vont s'impliquer différemment. A partir de là les spécialistes^[4] de la question définissent deux types de groupes dans une institution :

- le groupe objet qui se limite au cadre réglementaire qui leur a été défini, donc qui a peu d'autonomie.
- le groupe sujet qui, au contraire, introduit des nouveautés par rapport à ce qui a été prédéterminé et s'en démarque peu à peu pour créer son propre système de fonctionnement; c'est ce que les auteurs nomment «l'autogestion».

L'institution est donc un espace social qui impose un certain type de socialisation et c'est sous la pression des actions collectives que des changements sont apportés aux institutions ou que de nouvelles institutions sont mises en place (économie solidaire, travail social, etc.). L'économie solidaire est qualifiée d'économie intermédiaire dans le

sens où elle intègre l'intervention de l'Etat, le marché et la société civile. Elle induit ainsi un changement au sein des institutions et elle représente elle-même une nouvelle institution.

A la fin des années 70, un débat scientifique s'est développé autour de la suprématie de l'économie dans la société en tant que moteur du progrès social, et ce, aussi bien en Europe qu'aux Etats-Unis, et c'est à partir de là qu'est né le courant socio-économique qui considère que la société salariale n'est plus le modèle qui structure la société; d'autres formes de travail et d'autres types d'emplois permettent de réaliser l'insertion sociale. La référence de base qui sert d'orientation à ce courant étant celle de Habermas.

De ces débats, se sont dégagées deux écoles qui dominent la réflexion dans le domaine de l'analyse institutionnelle: en l'occurrence celle de la régulation (Aglietta, 1976) et celle des conventions (Granovetter-1985; Desrosières et Thévenot, 1988; Orléan-1994). L'une axant sur l'intervention de l'Etat au niveau du rapport salarial pour aboutir à un compromis et la seconde qui axe sur les mouvements sociaux qui interviennent dans le champs politique et qui développent de nouvelles valeurs.

Par ailleurs, les travaux de P Bourdieu sur le capital social, à partir de 1980, vont donner une impulsion nouvelle. Il considère qu'il est impossible de dissocier l'action économique du monde social. L'économie ne peut fonctionner isolément des relations sociales. Dans tous les cas, les travaux qui ont été menés depuis les années 90, indiquent le nécessaire rapprochement entre l'économie et la sociologie pour analyser les institutions, compte tenu des changements qui se sont produits dans la sphère économique, et compte tenu de l'intervention des acteurs au sein des organisations.

2 - ACTEURS ET ÉCONOMIE SOCIALE

2.1 - L'Etat et le développement social : de l'exclusion à l'inclusion ou la nouvelle gouvernance

Dans sa conception du développement social, la Banque Mondiale s'appuie sur trois principes de base : l'inclusion, la cohésion sociale et la responsabilisation des institutions. Ces éléments doivent permettre d'assurer un accès équitable des groupes sociaux au développement économique et social, mais ils font aussi obligation aux détenteurs du pouvoir de rendre compte de leurs actions et de servir l'intérêt général. La politique de la Banque Mondiale vise à concevoir des stratégies de lutte contre la pauvreté fondée sur le principe d'autonomie des pauvres, le respect de la démocratie et de la bonne gouvernance.

Le politique de la Banque Mondiale menée dans les années 80-90, inspirée du consensus de Washington, dans le cadre des plans d'ajustement structurel et prônant la privatisation et le marché comme étant la solution miracle au développement, a connu un échec et a conduit à partir des années 2000 à des réajustements successifs de sa

politique en s'appuyant, cette fois-ci, sur l'idée d'une complémentarité entre le marché et un Etat actif qui relégitime l'intervention publique.

Au début des années 2000, la Banque Mondiale marque une rupture qualitative avec ce que l'on qualifie de «consensus de Washington». Elle est influencée par les nouveaux apports théoriques d'Amartya Sen qui considère la protection sociale comme l'un des cinq fondements nécessaires au développement et qui implique la mise en place, en cas de crise, de filets de sécurité divers. La Banque Mondiale, en refondant sa politique autour des principes de la vulnérabilité et l'exposition au risque, a inscrit la question sociale dans le cadre global, celui du «Risk Management Framework». La protection sociale n'est plus appréhendée comme un coût, mais comme un investissement dans le capital humain.

La protection sociale est pensée comme une action entreprise envers les plus démunis pour les aider à sortir de la pauvreté ou, au moins, de retrouver un emploi rémunéré. Or, dans la pratique, la protection sociale reste très limitée et ne couvre pas l'ensemble des populations vulnérables dans les pays en développement.

D'abord, parce que la protection sociale a été conçue pour prévenir le risque de perte d'emploi ou de revenu pour les travailleurs exerçant dans le secteur formel; elle exclue ainsi les populations démunies qui se trouvent en majorité dans le secteur informel. (La Banque Mondiale, soucieuse de prévenir les crises et leurs effets de récession, a préconisé dans son rapport publié en 1999, d'éviter de procéder à des contractions d'effectifs au sein des secteurs publics, notamment en période de récession, de peur d'aggraver la précarité des personnes et accélérer le déclassement des salariés du secteur formel vers le secteur informel).

Ensuite, la protection sociale suppose un transfert de capitaux pour réduire les écarts de pauvreté. Dans les pays sous-développés, les institutions de l'Etat sont défailtantes pour assurer la responsabilisation vis-à-vis des populations les plus démunies; c'est pour cette raison qu'il est recommandé de mettre en place des réformes institutionnelles pour créer les conditions dans lesquelles l'exercice de l'autorité s'oriente effectivement vers le bien commun: la bonne gouvernance. Or, tous les Etats des pays sous-développés connaissent des difficultés budgétaires. Cette situation ne fait que renforcer les déséquilibres qui limitent forcément tout transfert vers les secteurs sociaux et en particulier dans le domaine de la protection sociale.

Enfin, les conditions sociales des pauvres, et la précarité dans laquelle ils se trouvent, réduisent la réactivité des pauvres au plan individuel. Les pauvres sont vulnérables et vivent dans des pays pauvres qui les exposent au risque. En somme, parce qu'ils ne peuvent pas assurer eux-mêmes leur protection et ne disposent pas de moyens nécessaires pour s'en sortir, ils s'enfoncent dans le secteur informel et par conséquent acceptent les règles du jeu de l'informel en se soumettant aux groupes de pressions demandant allégeance et la protection de groupe, etc.

Cette situation révèle l'ambiguïté des conditions de vie des pauvres lorsqu'ils sont exclus du circuit officiel d'une part, et les défaillances de l'Etat à assurer la protection sociale des pauvres d'autre part. Les actions et pratiques informelles qui se développent dans ce secteur deviennent dominantes au point où elles menacent l'équilibre des institutions de l'Etat.

Devant cette double pauvreté, celle de l'Etat et des populations, la Banque Mondiale a proposé à partir de l'année 2002, dans le cadre de sa nouvelle politique rénovée, une nouvelle ligne de conduite qui stipule «qu'il faudrait aider les pauvres à s'aider eux-mêmes» et à devenir de petits entrepreneurs. Dans cette logique, un dispositif de micro-crédits a été mis en place dans les pays sous-développés. Son objectif consiste à offrir aux pauvres des fonds minimums, avec de faibles taux de crédits et peu de garanties, et les pousser à chercher dans leurs entourages les capitaux complémentaires dont ils ont besoin. Par ce système d'aide micro-crédits, qui consiste à aider les pauvres à régler leurs problèmes de solvabilité vis-à-vis des banques, va s'opérer une réduction du risque financier du niveau étatique au niveau des individus.

L'objectif de la Banque Mondiale, à travers la mise en place de ce système, c'est de réussir à produire une autonomisation des populations démunies. Ce processus produit l'inclusion des pauvres dans de nouveaux circuits de marché: Assurance, Finances, travail, etc. Aujourd'hui, le processus d'inclusion favoriserait la participation des pauvres au développement mais aussi les prépare à se prendre en charge eux-mêmes pour sortir du cercles vicieux de la pauvreté.

L'intérêt de ces nouveaux systèmes, c'est d'assurer non seulement l'inclusion mais surtout d'atteindre ou reconstruire une nouvelle cohésion sociale qui permettra aux pauvres de s'extraire de la pauvreté. Pour cela, l'expérience de la Banque mondiale, dans ce domaine d'aide des pauvres, suggère la mobilisation du capital social comme moyen pour se prémunir du risque social d'exclusion. Le capital social est mobilisé pour recourir, au besoin, à des protections informelles (solliciter l'aide de la famille, des amis, du réseau, de la communauté, etc.) et recourir également au système formel pour tenter sa chance de revenir sur le circuit économique formel.

Dans cette vision, le capital social va devenir le socle sur lequel va se focaliser le développement social; mais il faudrait qu'il soit relayé par l'intervention des pouvoirs publics pour mettre en place une politique macroéconomique favorable aux pauvres et une bonne gouvernance qui assurerait l'accès équitable aux services publics de base.

2.2 - L'entreprise et le développement social : de la pratique citoyenne à l'entreprise citoyenne

Même si le concept d'entreprise citoyenne est né au USA au début du siècle, fortement influencé par le mouvement religieux protestant, son évolution a été plus marquée après la Seconde Guerre mondiale et notamment dans le cadre de la contestation des principes de l'Etat

providence. Dans ce nouveau schéma, prôné par les néo-libéraux, les entreprises sont interpellées pour jouer un rôle catalyseur et se voient attribuer une nouvelle responsabilité. C'est ainsi qu'il est demandé à l'entreprise de jouer un rôle plus actif pour assurer sa responsabilité des risques qu'elle peut causer à son environnement et d'être transparente dans ses actions de production et de commercialisation de ses produits.

Plusieurs courants théoriques, «business ethics», «business and society research», se sont constitués autour de ce concept de responsabilité sociale de l'entreprise. Les principes qu'ils défendent s'articulent autour de l'existence d'un lien social fort entre l'entreprise et la société. Pour les défenseurs de ces courants théoriques, l'entreprise est une entité indispensable au sein de la société; son existence se justifie par le fait qu'elle puise ses ressources de la société, elle est en interaction permanente avec son environnement et dans ce cadre elle a des devoirs envers la société. Ces devoirs ont été synthétisés en trois sphères par le Committee for Economic Development (social responsibilities of business corporations 1971) :

- La sphère renvoyant aux responsabilités économiques (production de biens et de services...)
- La sphère renvoyant à la prise en charge des normes et valeurs sociales (conditions des employés, protection du consommateur...)
- La sphère renvoyant aux responsabilités émergentes et notamment les questions de l'environnement écologique et social.

En fin de compte, les tenants de ce courant annoncent l'élargissement du champ d'influence de l'entreprise et l'intégration de la dimension du développement durable comme composante incontournable dans la vie de l'entreprise et comme facteur de différenciation sur le marché (stratégie de positionnement éthique). Le fait que les entreprises actuellement optent en masse pour le développement durable peut être expliqué par deux faits majeurs :

- d'un côté, les entreprises anticipent et mettent en place les normes environnementales pour être en conformité avec la réglementation;
- d'un autre côté, l'investissement dans le développement durable constitue une opportunité pour acquérir ou se positionner sur de nouvelles niches de marchés.

Le développement durable et la responsabilité sociale de l'entreprise désignent la nouvelle figure de l'entreprise citoyenne qui se caractérise par sa double image, celle de l'entreprise économique et celle de l'entreprise qui fait du social et participe à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

Certains diront que l'entreprise citoyenne, c'est la grande entreprise qui réagit aux préoccupations du local et qui cherche par tous les moyens à renouer ses contacts et reconquérir sa légitimité avec son environnement local immédiat. Ce qu'il faudrait savoir, c'est que le chef

d'entreprise qui investit dans le développement durable et qui veut donner une nouvelle image à son entreprise -entreprise citoyenne-, ne le fait pas au détriment de la recherche de profit qui est la finalité ultime de l'entreprise, mais l'inscrit dans un cadre stratégique de pérennisation du profit. En effet, ce qui pourrait inquiéter un chef d'entreprise, c'est de voir son entreprise soumise à une contestation sociale menée par des ONG et/ou par la presse pour attirer l'attention de la population et des consommateurs sur la dégradation des indicateurs sociaux et environnementaux provoquée par l'activité de l'entreprise.

Que signifie donc le développement durable pour les entreprises ?

La politique de développement durable au sein de l'entreprise n'est donc pas un effet de mode ou une action conjoncturelle. C'est un nouveau vecteur de développement et de stratégie de communication de l'entreprise qui découvre sa responsabilité sociale au sein de la société. Cette politique d'entreprise est présentée comme étant une politique d'anticipation et une réactivité à la contestation sociale qui la presse à rendre compte de ses choix de développement et de ses performances.

Pourquoi donc l'entreprise s'est-elle orientée vers les dimensions sociales (devenir du climat, éthique sociale, lutte contre la pauvreté, etc.), qui, traditionnellement, relevaient de la responsabilité de l'Etat alors que sa raison d'être et sa finalité sont le profit ?

Il existe au moins trois pistes pouvant expliquer l'orientation de l'entreprise vers le développement durable :

- La première piste est liée aux politiques et aux stratégies de croissance qui ont porté au premier plan les dimensions liées à la responsabilité éthique pour la prévention des risques potentiels. Les préoccupations de réduction des risques ont poussé les pouvoirs publics et la société civile à imposer des principes de «*Précaution*». En réaction à ces nouvelles contraintes, l'investissement dans le développement durable représente une alternative pour se conformer aux exigences de la société ou, en d'autres termes, contourner les contraintes externes.
- La seconde piste concerne le souci de l'entreprise de vouloir anticiper la «*Contestation Sociale*». Dans ce cadre, l'anticipation en développant des actions sociales, reste le meilleur moyen de précaution.
- La troisième piste est liée à «l'équité» dans le développement. En effet, une entreprise implantée dans un territoire exploite ses richesses et pollue son espace, elle ne peut donc pas continuer à ignorer son environnement immédiat et son état de développement. Ainsi la responsabilité ne se limite pas uniquement à payer des taxes aux pouvoirs publics, mais c'est aussi mener et entreprendre des actions en vue d'aider au développement local.

Ces trois arguments nous révèlent que l'engagement de l'entreprise dans le développement durable est une question stratégique de responsabilité éthique à long terme. Donc, c'est par anticipation de la contestation sociale que les entreprises ont mis en place des stratégies de développement durable et en particulier l'investissement dans le développement social.

3 - SITUATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DE L'ALGÉRIE

Malgré une bonne croissance de l'économie, 6,8% en 2003, 5,2% en 2004 et 5,1% en 2005, grâce à l'exportation des hydrocarbures qui représentent 95% des exportations totales, beaucoup reste à faire en matière de développement humain. Le PNUD se basant sur l'indice de développement humain a d'ailleurs classé, en 2005, l'Algérie à la 103ème place sur un total de 177 pays.

Jusqu'au début des années 80, l'économie algérienne était à dominante publique, l'emploi a été disponible durant des décennies au sein du secteur public économique et administratif. Il a presque doublé entre 1977 et 1987, c'est-à-dire en l'espace de dix ans, ce qui donnait une moyenne de 165.000 nouveaux emplois par an. Une hausse fut encore enregistrée sur deux années seulement entre 1987 et 1989, où une augmentation de 147.000 nouveaux emplois en moyenne par an était enregistrée.

Puis, les réformes^[5] mises en œuvre en vue d'assainir le secteur public ont engendré d'importants licenciements ; en 1994 le nombre de travailleurs licenciés a été évalué à 400.000 travailleurs. Les salariés licenciés sont venus augmenter le nombre des chômeurs, et la paupérisation a gagné de nouvelles franges de la population. L'ouverture sur l'économie de marché n'a cessé de se confirmer en tant que choix stratégique entraînant des pans entiers de la société vers l'inconnu et le malaise social. La société algérienne vivait désormais au rythme de l'économie mondiale. Le stade auquel elle était arrivée indiquait l'impossibilité d'une correspondance entre développement économique et cohésion sociale.

Certes, les déclarations officielles du ministre de l'Emploi et celles de l'ONS (seule institution qui produit les données en Algérie) indiquent effectivement qu'une baisse du taux de chômage a été enregistrée: de 23,7% en 2003, il passe à 17,7% en 2004. Selon ces chiffres, le chômage est passé à 15,3% en 2005, alors qu'il était de 17,7% en 2004 et de 23,7% en 2003. Ces détails indiquent que 57,7% de l'ensemble des chômeurs résident en milieu urbain et 42,3% résident en zone rurale. Parmi ces chômeurs, les jeunes de moins de 30 ans représentent 75%. Néanmoins, la baisse du taux de chômage est à relier à la forte progression des emplois précaires, dans la mesure où, aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé, les emplois proposés sont en CDD.

Le chômage et la paupérisation sont surtout significatifs dans les régions des hauts plateaux et du sud du pays. La pauvreté touche deux fois plus les zones rurales que les zones urbaines et plus les femmes

chefs de ménage et les personnes sans instruction. Officiellement, selon les institutions algériennes, 85.969 citoyens vivent en dessous du seuil de pauvreté, alors que pour la Banque Mondiale il y aurait plus de 7 millions de personnes [6]. Parmi les signes extérieurs observables de la pauvreté, il est possible de citer la malnutrition et la mortalité infantile d'une part, et le retour des maladies infectieuses (exemple la tuberculose) d'autre part.

Un autre phénomène qui a gagné de l'ampleur d'année en année est celui du travail informel. En 2003, le CNES a évalué l'emploi informel à 17,2% de l'emploi total, et 21,9% de l'emploi total hors agriculture. De même que les pratiques informelles sont diverses; selon une enquête faite par l'ONS auprès des ménages (2005), il ressort que près de la moitié de la population occupée (49,1%) n'est pas affiliée à la sécurité sociale, que 76,9% des salariés non permanents ne sont pas affiliés à la sécurité sociale (informel), et que 2/3 des employeurs et indépendants ne sont pas affiliés à la sécurité sociale. L'ensemble de ces données est édifiant d'une situation économique et sociale assez préoccupante.

4 - DEUX EXPÉRIENCES : L'INSTITUTION POLITIQUE ET L'ENTREPRISE

4.1 - L'Agence de Développement Social (ADS)

Le ministère de la Solidarité et de l'Emploi avec, sous sa tutelle, l'ADS, ont été mis en place afin d'atténuer les tensions sociales et les exclusions produites notamment par l'application des réformes économiques

L'ADS gère plusieurs dispositifs qui ont tous pour but de lutter, de manière passive ou active, contre l'exclusion et la pauvreté; parmi les plus importants, nous pouvons citer :

1- L'allocation forfaitaire de solidarité (AFS), plus connue sous le vocable du «filet social» [7]. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de la solidarité nationale dans la mesure où il vise l'aide des catégories les plus démunies, dont les personnes âgées n'ayant pas de revenus, les handicapés sans revenus, les femmes chef de famille sans revenu, etc.

Les structures qui font le lien entre les citoyens qui répondent à ces conditions et l'ADS sont: la Direction de l'Action Sociale au niveau de la wilaya et le bureau communal de l'action sociale au niveau de l'APC [8]. Le montant de cette aide est fixé à 1.000 DA/mois, majoré de 120 DA/mois et par personne jusqu'à concurrence de 3 personnes.

2- Les contrats de pré-emploi (CPE); institués en 1998, ils concernent les jeunes diplômés (niveau enseignement supérieur et niveau technicien supérieur) primo-demandeurs d'emploi actuellement au chômage. La durée du contrat étant de 12 mois renouvelable une fois pour 6 mois. Durant leur activité les universitaires perçoivent un salaire mensuel de 6.000 DA et les TS un salaire de 4.500 DA ; à cela s'ajoute

les indemnités qu'octroie l'entreprise. Ces montants ont été revus dernièrement à la hausse, soit 8.000 DA et 6.000 DA.

3- Les cellules de proximité mises en place en 1994 ; composées d'équipes pluridisciplinaires, elles ont pour mission d'identifier les besoins des populations en difficulté (donc dans les zones défavorisées), en vue de les intégrer dans les programmes de l'ADS.

4- Les travaux d'utilité publique à haute intensité de main-d'œuvre (TUP-HIMO) : programme mis en place en 1997, il permet la création d'emplois temporaires d'attente dans le cadre d'exécution de projets ; les secteurs qui bénéficient le plus de ce programme sont : les routes, les forêts, l'agriculture, la petite hydraulique et l'entretien du patrimoine immobilier urbain.

5- Le développement communautaire participatif : parmi les objectifs visés par ce programme, citons «l'éveil communautaire chez les populations et groupes de populations défavorisées; l'amélioration des conditions de vie de ces communautés par la réalisation de projets d'intérêt général et le renforcement de la cohésion sociale à travers l'adhésion des groupes marginalisés à des espaces de médiation et de régulation sociale»^[9]. Le document précise les types de projets pouvant s'inscrire dans ce programme: la réalisation d'infrastructure productives, la réalisation d'infrastructures sociales de base, des programmes de sensibilisation, d'éducation et de formation de soutien aux projets précités, la protection de l'environnement. L'ADS finance 75% du coût total du projet et le reste est pris en charge soit par la population concernée, soit par l'APC, soit encore par les associations.

Evolution de quelques programmes :

1- le programme TUP HIMO ; en comparant les années 2001 et 2005, on constate que les emplois ont diminué de plus de la moitié, soit 145.745 et 54.933^[10] ; avec un pic en 2002 avec la création de 214.166 emplois. Les wilayas qui se distinguent au cours de ces périodes sont en premier lieu celle de Tiaret, suivie de celle de Sétif, puis celle de Tébessa et presque au même niveau les wilayas de Biskra et de Skikda.

2- Le programme AFS, par contre, est en évolution entre l'année 2000 et l'année 2005; de 406.285 bénéficiaires on passe à 614.287 ; les wilayas les plus concernées sont : Oum El Bouaghi, Batna, Tlemcen, M'sila.

3- Les projets de développement communautaire ont connu une évolution assez irrégulière, puisque de 79 projets en 2001, on passe à 171 projets en 2005 ; durant les autres années, on relève 54 projets en 2002, 0 projets en 2003 et 58 projets en 2004 ; les différentes wilayas qui se sont distinguées dans ce cadre sont :

- 2001; Tizi-Ouzou avec 5 projets (assainissement, captage des sources, AEP, électrification).

- 2002; Relizane avec 6 projets (éclairage public, AEP, assainissement).
- 2004; El Oued et Djelfa (éclairage public, AEP, assainissement,).
- 2005; Constantine et Batna (éclairage public, électrification rurale, AEP, assainissement, ménagement urbain).

Le raisonnement logique voudrait que l'on situe ces actions relativement aux caractéristiques des différentes régions (densité de la population, ses particularités, différents potentiels de la région, etc.), et relativement au nombre et au type d'associations existantes. Nous avons privilégié une autre démarche, à savoir lier ces actions par rapport à l'encrage de l'institution la plus proche du citoyen, à savoir l'APC, et dont l'idée sera développée dans la cinquième partie de cet article.

Parmi les différents dispositifs mis en place, celui qui retient l'attention est celui du développement communautaire participatif, dans la mesure où il fait intervenir sur le terrain non seulement les représentants de l'APC mais aussi ceux des associations. En d'autres termes le problème qui est posé est de savoir si une nouvelle dynamique sociale s'est effectivement développée dans les régions où ce type de programme a été appliqué.

4.2 - Les «entreprise leaders» (Sonelgaz et Sonatrach) face à l'actualité du concept : la responsabilité sociale^[11]

Pourquoi l'introduction de ce concept au sein des entreprises et en particulier au sein des grandes entreprises ? Quel est son rôle dans le développement de l'activité et l'image symbolique de ces entreprises ?

Les débats actuels sur l'entreprise se focalisent sur deux dimensions :

- la première est la responsabilité de l'entreprise à qui on ne lui reconnaît plus le droit à l'erreur car tout comportement à risque émanant de sa part, pourrait être sanctionné rapidement par les consommateurs et dénoncé par les associations de défense des droits des citoyens et des consommateurs. Nombreuses sont les expériences qui attestent de la gravité de la situation au plan international; on peut citer les cas de la vache folle, le naufrage du bateau Euréka (entreprise Total), l'accident de l'usine AZF de Toulouse, etc. Au plan national, on peut citer les cas de la région de Annaba où des accidents se sont produits au niveau de l'usine de sidérurgie d'El Hadjar, et au niveau de l'usine de produits chimiques Asmidal, ainsi que l'accident dans le complexe pétrolier de Skikda, etc.

- La seconde dimension concerne le registre de la transparence dans les actions menées par les entreprises. Il est demandé à l'entreprise plus de transparence dans la traçabilité des intrants des produits utilisés. On exige l'identification rapide des produits utilisés afin de s'assurer rapidement de la conformité et/ou de l'authenticité des déclarations, etc. La question de la santé publique devient donc une priorité et un principe fort de Précaution.

Toutes ces contraintes font qu'aujourd'hui l'entreprise se trouve triplement sanctionnée parce qu'elle est dans l'obligation d'assurer pleinement ses fonctions classiques, c'est à dire faire face aux exigences du marché, des concurrents et des clients. Elle doit être en veille permanente afin d'assurer sa survie et enfin, elle s'acquitte d'une mission nouvelle celle d'assumer sa responsabilité éthique au sein de la société. Cette dernière mission a enrichi le vocabulaire sur l'entreprise, dans la mesure où l'on parle aujourd'hui d'entreprise citoyenne, de responsabilité sociale de l'entreprise, de gouvernance d'entreprise, etc..

i) Le développement durable, la réponse des entreprises aux contraintes externes et les actions pour la réduction de la pauvreté : l'expérience Sonelgaz

L'entreprise Sonelgaz a mis en place un programme d'insertion d'une nouvelle technologie dont la finalité est l'électrification de 20 villages enclavés dans le grand Sud en énergie «photovoltaïque» faisant bénéficier environ 1000 ménages^[12]. Le choix du système photovoltaïque, comme technologie source d'alimentation en énergie des populations du grand Sud, est surtout motivé par le fait que c'est une technologie propre inscrite dans le programme des Nations-Unies pour le développement durable. C'est aussi un choix social de dotation de ces populations en énergie électrique en vue d'améliorer leurs conditions de vie, réduire le niveau de pauvreté, leur isolement, mais surtout renforcer leur fixation dans l'espace.

Tableau n°1 : Projet d'électrification photovoltaïque et lutte contre la pauvreté par la création d'activités économiques

Emplois créés Domaines	Services créés au sein des villages enclavés	Espaces concernés		Emplois
		Villages	Wilaya	
Education	L'école Cantine scolaire	Ifni, Imakrou Tahifet, Terhanenet Thala, Hassi Mounir	Illizi Tamanrasset Adrar Tindouf	Enseignants Cuisinier, aide et agents d'entretien Démarcheur, etc.
Santé	Centre de soin	Ifni, Imakrou Tahifet Terhanenet Thala, Hassi Mounir	Illizi Tamanrasset Adrar Tindouf	Infirmiers Transporteurs de médicaments
Services	Annexe PTT Annexe APC	Hassi Mounir Terhanenet Hassi Mounir	Tindouf Tamanrasset Tindouf	Agents PTT Agent mairie Postes de gardiennage des installations
Panneau photovoltaïque	Dans tous les villages	////	////	Agents d'entretien et de nettoyage des panneaux commerce dans l'appareillage photovoltaïque
Développement de certaines activités génératrices de revenu		Tahifet Terhanenet Thala Hassi Mounir	Tamanrasset Adrar Tindouf	Couture, tissage, soudure, mécanique (auto, moteur), réparation des pompes et outillage électrique. Maintenance des panneaux et des batteries solaires, etc. Mise en valeur des terres

Source : Enquête CREAD-SONELGAZ : Impact de l'électrification photovoltaïque de 20 villages du Sud. 2004.

Le projet d'électrification des régions du grand Sud constitue une véritable opération de développement durable qui a permis non seulement de créer les conditions de réduction de la pauvreté, mais surtout a produit de nouvelles opportunités en faveur des communautés villageoises traduites en termes :

- d'arrivée massive de technologies (téléphonie rurale ou satellitaire, Internet),
- de l'attrait des compétences des régions locales ou du Nord (enseignants, agents paramédicaux, administrateurs, techniciens, etc.),
- de création d'activités économiques génératrices de revenu à l'échelle des villages électrifiés (mise en valeur des métiers artisanaux, prolifération de petits commerces pour les besoins locaux, construction de petites huttes relais pour accueillir des touristes, etc.),
- d'émergence de nouveaux profils d'emplois.

Ces actions, inscrites globalement sous le sceau du développement durable ont impulsé une démarche de consultation large des

principales parties prenantes du projet. Certes, c'est une approche très difficile tant les implications sont nombreuses au niveau du terrain. La démarche de l'entreprise a été, dès le départ, consultative; la population locale a affiché dès le départ un fort engouement pour le projet. En somme, le projet a permis l'émergence d'une nouvelle réalité dans l'espace saharien. Les perspectives pour ces villages électrifiés sont nombreuses tant au niveau de l'arrivée de technologies (téléphonie rurale ou satellitaire, Internet), de l'attrait des compétences (enseignants, agents paramédicaux, administrateurs, techniciens, etc.), que du point de vue de la création de petites activités économiques génératrices de revenu à l'échelle des villages électrifiés (mise en valeur des métiers artisanaux, prolifération de petits commerces pour les besoins locaux, la construction de petites huttes relais pour accueillir des touristes, etc.). Ce système d'électrification en énergie photovoltaïque constitue une véritable opportunité de désenclavement des populations et de création d'affaires dans le Sud.

ii) Actions sur la réduction de la pauvreté : l'expérience Sonatrach

Quant à l'entreprise Sonatrach, elle a mis en place un programme social d'un autre ordre. Il s'agit d'une opération axée essentiellement sur le développement communautaire durable en faveur des populations les plus vulnérables du grand Sud en vue de les aider à améliorer leurs conditions de vie et réduire le niveau de pauvreté [13]. Cette action sociale constitue une réponse anticipée au reproche fait déjà à l'entreprise : être coupée de son territoire et ne développant aucun lien de solidarité avec son espace d'implantation. Conséquence logique de cette situation, la contestation sociale, exprimant un sentiment d'exclusion, qui a éclaté en 2005 dans la région de Ouargla où l'on a reproché à l'entreprise de ne pas favoriser les recrutements au sein de la population locale. Depuis ces événements, l'entreprise a intensifié ses actions en faveur de ces populations défavorisées.

L'expérience Sonatrach consistait à aider les populations démunies, à travers une démarche participative, à se prendre en charge. L'entreprise a opté pour la participation et l'accompagnement des bénéficiaires dans toutes les phases de mise en œuvre de leurs projets de développement local. Concrètement, cette opération a consisté à attribuer aux populations vulnérables, dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, des équipements d'appoint (pompes d'eau pour la petite hydraulique, des machines à coudre pour les artisans, des tables pour les écoles, des panneaux solaires pour l'éclairage public, des livres et micro pour les écoliers, etc.) qui permettraient de créer les conditions favorables pour la création d'activités économiques au niveau local et la création d'emplois. Il s'agissait également de prospecter, auprès des populations locales, leurs besoins communautaires et attentes prioritaires susceptibles d'être traduites en projets d'investissement et pouvant bénéficier d'un soutien financier de la Sonatrach (mise en valeur agricole, ouverture de classe de formation professionnelle dans les métiers de l'artisanat locale, bus scolaires pour les écoliers, engins pour lutter contre l'ensablement et l'ouverture des pistes, aide à

l'équipement des bibliothèques locales en livres, tables, modules de rangement, chaises etc.). Toutes ces actions ont un but commun, celui de solliciter la population locale à identifier ses besoins qui seront traduits ultérieurement en projets de développement communautaire.

Tableau n°2 : Projet Sonatrach de management de l'investissement social : lutte contre la pauvreté par la création d'activités économiques à petite échelle

Domaines	Emplois créés	Services créés au sein des villages enclavés et équipements attribués	Espaces concernés		Emplois
			Villages	Wilaya	
Éducation		Équipement d'annexes des centres de formation professionnelle : (ordinateurs, métiers à tisser, machines à tricoter, machines à coudre, postes de coiffure, ...)	Charouine	Adrar	Recrutement de formateurs Recrutement du personnel de soutien : gardiens de l'établissement, femmes de ménage, voir plus de personnel administratif. Recrutement du personnel chargé de la gestion de la bibliothèque
			-Talmine -Ouled Aïssa		
		Équipement d'une médiathèque et ouverture d'une bibliothèque	-El Meniaà	Ghardaïa	
Santé		*Fourniture d'équipement aux structures de santé : Climatiseurs pour salles de soins Appareils radiologiques Fauteuils dentaires Electrocardiogrammes Fourniture d'ambulances Équipement de la maternité Table chauffante Matériel médical (couveuse, doppler, échographe...) Équipement des centres de soin (appareils radiologiques mobiles, générateurs de dialyse)	-Charouine, -Ouled Aïssa, - Tinerkoug	Adrar	* Emploi en matière de gardiennage, de maintenance des équipements, chauffeurs d'ambulance
			Matriouine, -Borgj Badji Mokhtar, Timiaouine, Ksar Kaddour -El Ghicha	Laghouat	
			-Hadji Mecheri -Ain Sidi Ali -Ksabi	Bechar	* Recrutement du personnel paramédical et médical : radiologues, infirmiers, dentistes, sages femmes.
			-Krakda -Rogassa -El Meniaà Tinzaouatine -Abalessa -Ideles -Fougara	El Bayadh Ghardaïa	
Agriculture		Réalisation d'ouvrages hydrauliques (fonçage et équipement de puits, Réalisation et équipement de forages, Réalisation de bassins ...) Réalisation d'un projet d'électrification rurale concernant des coopératives familiales agricoles	-Charouine -Talmine -Ouled Aïssa -Tinerkoug	Adrar	Emplois d'agriculteurs De techniciens en matière d'équipement agricole et de maintenance
			-Matriouine -Borgj Badji Mokhtar		
Désenclavement		Fourniture de groupes électrogènes pour mechtas et raccordement au réseau électrique Sonelgaz de mechtas Mise à disposition d'un rétro-chargeur pour lutte contre l'ensablement et l'ouverture des pistes	Borgj Badji Mokhtar		Emplois techniciens équipements électriques et maintenance Chauffeurs pour engin
			Charouine, Talmine Ouled Aïssa	Adrar	

Source : Abedou A et Bouchicha N, communication au colloque CREAD sur le Développement durable, Entreprises et réduction de la pauvreté par la création d'emplois dans les régions défavorisées : Le cas des entreprises publiques algériennes Sonatrach et Sonelgaz. In colloque international : «La question de l'emploi en Afrique du Nord, Tendances récentes et perspectives 2020 » Alger du 25 au 27 juin

5 - QUID DE LA SOLIDARITÉ EN ALGÉRIE ?

Contrairement aux pays occidentaux où la solidarité s'est institutionnalisée à partir du 19^{ème} siècle (Laville- Chaniel), dans le monde arabo-musulman, la solidarité est une valeur ancestrale ancrée dans nos sociétés à travers les associations telles que les zaouias ou les pratiques telles que la touiza; elle a pour fondement la primauté de la collectivité sur l'individu, chez qui le sentiment d'appartenance au groupe est très fort.

Malgré les changements qui ont affecté la société algérienne depuis la colonisation, cet esprit collectif (solidarité de la famille élargie) a été chaque fois reproduit: «l'ancienne fraction disparue, la 'aïla en recompose une nouvelle qui s'organise en réseau dont les commutateurs se délocalisent, essaimant dans les villages de colonisation dans un premier temps, puis vers les villes coloniales ou métropolitaines dans un second temps»[\[14\]](#). Ainsi le contexte dans lequel cette valeur s'est aiguisée est celui de l'occupation coloniale et non pas la révolution industrielle et l'instauration du système salarial comme ce fut le cas dans les pays européens.

D'autres facteurs vont par la suite produire le même effet, c'est-à-dire qu'à chaque fois qu'une situation affecte la cohésion sociale, la solidarité réapparaît sous une autre forme :

- C'est le cas de la situation politique vécue par les Algériens (déstabilisation due au fait religieux), qui a engendré des situations conflictuelles violentes durant une décennie et qui a marqué l'ensemble de la société dans la mesure où, d'une part les liens de parenté se sont distendus au sein d'une même famille (les fondamentalistes et les modérés), et d'autre part, les déplacements de la population – du fait de l'insécurité, particulièrement dans les zones montagneuses et les zones rurales vers les centres urbains – ont affecté également la cohésions sociale;

- C'est le cas du secteur informel qui s'est développé en partie pour lutter contre l'exclusion et la pauvreté. A titre d'exemple, on peut citer le cas des jeunes qui alignent leurs produits sur les trottoirs et qui ont tous des liens entre eux : soit de parenté ou de voisinage; c'est un véritable réseau social qui s'est développé et qui n'apparaît pas à première vue.

D'où l'idée que la solidarité devient un enjeu pour les entreprises leaders et les institutions de l'Etat. Dans ce cadre, le ministère de la Solidarité, à travers l'ADS, a pour objectif, notamment, de restaurer le lien des citoyens avec l'Etat suite à ces situations. Nous développons l'idée que le Ministère/l'Institution et les entreprises leaders exploitent la tradition de solidarité existante dans la société algérienne. Cette intervention se présente beaucoup plus comme un cadre institutionnel visant à assurer la justice sociale que comme un cadre permettant d'impulser un mouvement de solidarité au sein de la société civile; donc la solidarité est utilisée comme un moyen de régulation de l'Etat, c'est pourquoi nous considérons qu'elle s'inscrit beaucoup plus dans le cadre d'une action solidaire et de bonne gouvernance. Mais, par ailleurs, le risque de ces actions institutionnalisées est de reproduire sous une autre forme, des inégalités, comme le précisent Ph. Chaniel et J.L. Laville: «des usagers dénoncent les logiques bureaucratiques et centralistes des institutions redistributives(...); plus grave encore, l'inadéquation face à des situations de vie différenciées explique la survivance de fortes inégalités derrière une apparente normalisation égalisatrice»[\[15\]](#).

Quant aux ONG et associations, si leur nombre augmente d'année en année, leur impact reste limité au sein de la société civile et chez les jeunes en particulier. En effet les dernières statistiques (ministère de la Jeunesse et des Sports) indiquent que 80% (60.000) d'entre elles activent dans le domaine culturel et que 80% de leur budget sont consommés pour leur fonctionnement et pour des actions conjoncturelles. Donc il ne reste qu'un faible nombre d'entre elles qui seraient concernées par le dispositif du développement communautaire participatif; c'est le cas par exemple des associations dans le domaine de la santé ou de l'éducation qui vont intervenir dans le cadre de la construction d'un centre de santé ou d'un établissement scolaire.

Par ailleurs le but de l'action de l'ADS est de faire prendre conscience à la population qu'il faut sortir de la situation dans laquelle elle se trouve et la pousse à fixer elle-même les priorités. Il semble que ce soit là un objectif trop ambitieux du fait que le programme s'adresse à des populations dans des régions enclavées dont le niveau d'alphabétisation est faible comme est faible l'ancrage des associations. Même si l'objectif secondaire de l'ADS est de pousser la population à s'organiser en associations ou comités de quartier pour prendre en charge et contrôler la réalisation des projet, la question qui se pose est : est-il possible de développer l'esprit communautaire lorsque la population vit dans des conditions précaires ?

Du côté de l'APC, donc des collectivités locales, il est important de situer l'efficacité de son intervention relativement au principe de démocratie; selon certain cadres de l'ADS, il y a des projets qui sont normalement du ressort de l'APC, mais qui sont pris en charge par l'Agence pour dynamiser la population. Etant donné que les représentants de la population doivent assister à des réunions au niveau de l'APC pour suivre l'évolution d'un projet, il serait intéressant

de situer le niveau d'engagement des cadres de l'APC étant donné qu'il ne s'agit pas de leur projet mais d'un projet communautaire.

Cette situation doit être mise en relation également avec le facteur «compétences», puisque l'administration publique algérienne est composée d'un effectif important mais sous-qualifié: sur 1.400.000 fonctionnaires, seuls 5.000 (dont 2.475 au niveau de l'administration territoriale) ont un niveau supérieur[16]. «Aujourd'hui le constat qu'on peut faire sur la préparation de la société civile en général et des usagers des services publics en particulier à participer à la décision publique, est que cette société civile n'a ni les organisations adéquates, ni les compétences requises pour agir sur ces processus»[17].

Depuis la fin des années 80, les dirigeants, au niveau institutionnel, ne cessent de déclarer la nécessité de moderniser l'administration publique pour suivre les changements opérés particulièrement au niveau du secteur économique, ce qui sous-entend que la forme bureaucratique et paralysante domine jusqu'à l'heure actuelle, l'indicateur principal étant la mauvaise qualité de service lorsqu'un citoyen se rend au niveau d'une APC pour retirer un document administratif.

CONCLUSION

Il est encore précoce de parler d'économie solidaire en Algérie, dans la mesure où l'engagement de la société civile n'est pas suffisant, il s'agit beaucoup plus d'une aide sociale développée par le cadre institutionnel où les principaux acteurs ne sont pas toujours ceux de la société civile; c'est pourquoi elle s'insère dans le champs classique du «service public» que remplit une institution étatique.

Ce qui se dégage, c'est qu'il n'y a pas un désengagement de l'Etat au profit des associations pour assurer le développement de la solidarité et de l'esprit communautaire, de même que les collectivités locales qui représentent l'Etat ne sont pas suffisamment proches des citoyens pour assurer cette fonction. Bien qu'il s'agisse de représentants locaux élus, le problème est de savoir si cette représentation est effective étant donné que les élections répondent à des logiques qui dépassent le cadre territorial de la commune et sur lesquelles les citoyens n'ont quasiment aucune emprise.

Sur la base de cette première réflexion, nous aboutissons à une nouvelle question : la culture de la coopération peut-elle se développer dans les conditions actuelles pour impulser une économie solidaire? Les grandes entreprises peuvent-elles réussir là où les institutions étatiques ont un faible impact? Partant de ces idées, nous considérons que les réflexions portant sur le cas algérien devraient, dans un premier temps situer le champ d'analyse, afin de distinguer les actions de solidarité du développement communautaire.

Références bibliographiques

ABEDOU A. ET BOUCHICHA N., Communication au colloque du CREAD sur le Développement durable, entreprises et réduction de la pauvreté par la création d'emplois dans les régions défavorisées : Le cas des entreprises publiques algériennes Sonatrach et Sonelgaz. In colloque international : «La question de l'emploi en Afrique du Nord, *Tendances récentes et perspectives 2020*» Alger du 25 au 27 juin 2004.

AUTHIER M ET HESS R. L'analyse institutionnelle, PUF, 1994.

BELMIHOUB MOHAMED CHÉRIF. Rapport sur les innovations dans l'administration et la gouvernance dans les pays méditerranéens : cas de l'Algérie. Avril 2004.

BENOSMANE M. ET KHAOUA N., Processus d'intégration et de désintégration sociale au Maghreb ou le problématique essor de l'ESS. Laboratoire de Recherches et d'études Economiques (LAREF) Annaba. 2003.

BOURQUE G. L., FORGUES E., ET LEVESQUE B., La nouvelle sociologie économique. Ed. Desclée de Brouwer, Coll. «sociologie économique» 2001.

CHANIAL PH. ET LAVILLE J. L., Economie sociale et solidaire: le modèle français. Rapport final – projet de coopération franco-québécois en économie sociale et solidaire. Mai 2001.

EME BERNARD, Gouvernance territoriale et mouvements d'économie sociale et solidaire; Revue internationale de l'économie sociale 2005, n° 296.

FONTAINE E., Les pratiques d'économie solidaire : éléments constitutifs du territoire. CRIISEA. Amiens.

HLADY RISPAL M., Entreprendre en économie solidaire, 2ème congrès 2002 (cpter réf in internet).

HESS R., ET SAVOYE A., L'analyse institutionnelle, PUF, Que sais-je, 1993.

LAVILLE J. L., SAINSAULIEU R. (SOUS LA DIRECTION DE), Sociologie de l'association, Paris, Desclée de Brouwer, 1997.

LOURAU R., L'analyse institutionnelle, Ed. Minuit.1970.

POUR (REVUE), L'ANALYSE INSTITUTIONNELLE EN CRISE ? HISTORIQUE, ANALYSES ET DÉBATS, NUMÉRO SPÉCIAL, 62-63, NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1978.

Rapport national sur les objectifs du millénaire pour le développement en Algérie. Publié par le gouvernement algérien. Juillet 2005.

REDJIMI M., Logiques économiques et spatiales des réseaux sociaux locaux face aux stratégies étatiques: le cas de la 'aïla en Algérie. Networks ans communication studies; Netcom vol.15 n°1-2 2001.

SEGUIER M., Critique institutionnelle et créativité collective, IDOC L'Harmattan, 1976.

Notes

[1] Maître de Recherche au CREAD.

[2] Maître de Conférences, Université d'Alger, chercheur associé au CREAD.

[3] Le développement durable est défini dans le rapport Brundtland comme étant «un développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la possibilité pour les générations à venir de satisfaire les leurs». Cette définition ne limite pas uniquement le développement durable à l'environnement, mais englobe des dimensions plus larges: économique, sociale et environnementale. Certains experts ajoutent également les dimensions politique, culturelle et éthique.

[4] Dans ce cadre, la référence à Bourdieu et à Crozier est indispensable.

[5] Restructuration des entreprises, autonomie des entreprises et privatisation des entreprises.

[6] Le Ministère de la Solidarité évite d'utiliser le terme de «pauvres», il lui préfère ceux de «démunis» et «nécessiteux».

[7] Décret exécutif n°94-336 du 24 octobre 1994.

[8] Assemblée Populaire Communale qui est l'équivalent de la mairie.

[9] Plaquette publicitaire de l'ADS.

[10] Documents de l'ADS (Direction des études et de la planification).

[11] Voir Abedou A et Bouchicha N, communication au colloque du CREAD sur le Développement durable, Entreprises et réduction de la pauvreté par la création d'emploi dans les régions défavorisées : Le cas des entreprises publiques algériennes Sonatrach et Sonelgaz. In colloque international : «La question de l'emploi en Afrique du Nord, *Tendances récentes et perspectives 2020*» Alger du 25 au 27 juin 2004.

[12] Le souhait d'accès à l'énergie électrique n'est pas une réalité nouvelle dans les régions du grand sud dans la mesure où nombreuses sont les communautés qui ont déjà exprimé leurs besoins d'électrification auprès des autorités locales. En réponse à cette pression sociale, les autorités centrales projettent d'électrifier, dans un autre programme spécial, environ 15 villages isolés, pouvant faire bénéficier plus de 1000 ménages, selon les sources du ministère de l'Energie et des Mines, Direction de l'Electrification.

[13] Le choix des sites d'intervention a été fait sur la base de l'étude PNUD - Anat relative à la carte de la

pauvreté en Algérie.

[14] Mounir Redjimi, Logiques économiques et spatiales des réseaux sociaux locaux face aux stratégies étatiques: le cas de la 'aïla en Algérie.. Networks ans communication studies ; Netcom vol.15 n°1-2 2001.

[15] Economie sociale et solidaire : le modèle français. Op. cit.

[16] Mohamed Chérif Belmihoub. Rapport sur les innovations dans l'administration et la gouvernance dans les pays méditerranéens : cas de l'Algérie. Avril 2004.

[17] Idem page 15.